

Responsable du pôle paralympique

Rattachement du poste : Siège national du CPSF – INSEP – Paris (12^{ème})

1. Le CPSF

Le Comité paralympique et sportif français poursuit deux objectifs majeurs : le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap et la performance des équipes de France paralympiques. Pour ce faire, il coordonne l'action de ses 39 fédérations ou groupements membres dont chacun organise une pratique adaptée.

Le CPSF est entré dans une nouvelle phase de son développement. L'augmentation du nombre d'acteurs, l'organisation des jeux olympiques et paralympiques en France en 2024, la réorganisation de la gouvernance du sport français sont autant d'évolutions structurantes qui amènent le CPSF à faire évoluer son mode d'organisation et d'actions pour répondre aux enjeux et sollicitations toujours plus importants.

Son équipe atteindra 16 salariés à la fin de l'année 2019.

2. Missions du responsable du haut niveau

Sous la responsabilité du directeur des sports, le/la responsable du haut niveau est chargé-e de la coordination des missions relatives aux compétitions internationales de référence et au sport de haut niveau.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Il/elle coordonne l'organisation des délégations sportives des équipes de France aux Jeux paralympiques et aux autres compétitions pour lesquelles le CPSF est en responsabilité ; il assure l'instruction et le secrétariat des travaux du Comité paralympique de sélection ;
- Il/elle propose des outils de mutualisation et de gestion des compétitions multisports paralympiques ;
- Il/elle est l'interface des fédérations internationales, en tant que de besoins, et en particulier des différents départements sports de l'International Paralympic Committee, pour lesquels il structure la coordination nationale ;
- Il/elle anime, en lien avec le directeur des sports, le réseau des fédérations sur leurs missions haut niveau et, à ce titre, entretient des liens réguliers avec l'ensemble des Directeurs techniques nationaux et correspondants fédéraux des fédérations membres du CPSF ;
- Il gère les inscriptions des équipes de France aux compétitions internationales IPC ainsi que la prise des licences internationales.
- Il/elle suit, en lien avec le directeur des sports, les travaux de l'Agence nationale du sport liés au haut niveau paralympique ;
- Il/elle assure une veille documentaire et concurrentielle, en lien avec l'ensemble des acteurs nationaux des para-sports ;
- Il/elle élabore une stratégie internationale d'échanges avec les homologues internationaux du CPSF et tout autre acteur pertinent.

Profil requis

Le/la candidat-e devra nécessairement avoir l'expérience de la conduite d'une délégation sportive dans le cadre d'une compétition majeure. Il/elle sait gérer des dossiers complexes dans des délais contraints, avec des acteurs multiples aux attentes hétérogènes.

Il/elle a développé une capacité éprouvée à travailler en équipe et en mode projet. Il sait animer un réseau autour d'un objectif/projet commun.

Compétences requises

Anglais professionnel indispensable

Qualités relationnelles, rédactionnelles

Maîtrise des outils bureautiques et internet, faculté d'adaptation à des systèmes d'informations complexes (Jeux paralympiques)

Permis B